

AU CŒUR



DE L'ACTU

Cœur de Charente | Bulletin communautaire | n°1 | juin 2018



- Loisirs de pleine nature : tous à l'eau
- L'art roman grandeur nature
- Le développement économique du territoire
- Environnement : un cadre de vie plus attractif



LE MOT DU PRÉSIDENT

Projets structurants et solidarités sont les valeurs qui guident notre action au service d'un territoire que nous souhaitons rendre encore plus dynamique et plus attractif.

En feuilletant ce bulletin vous découvrirez l'état d'avancement des dossiers en cours dans un contexte de réforme territoriale qui impose de nouvelles organisations et la recherche d'une rationalisation de l'action publique.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2018 la communauté de communes a pris en charge les compétences Assainissement Collectif et GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

L'été approchant, il nous a semblé important de consacrer un focus particulier aux activités de pleine nature et au tourisme dont le fleuve Charente constitue l'épine dorsale de notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Bien cordialement.

Jean-Pierre de Fallois
président de la communauté de communes Cœur de Charente,
conseiller municipal à Mansle.

Responsable de la publication :
Jean-Pierre de Fallois

Coordination du bulletin :
Laurent Danède, vice-président
en charge de la communication
et Caroline Desvars, chargée de
communication

Maquette/création graphique :
Atelier Philographie (Val-de-Bonnieuire)
www.philographie.com

Impression :
Médiaprint (Chasseneuil-sur-Bonnieuire)
www.mediaprint-eco.com

Tirage : 14 000 ex.

Dépôt légal : juin 2018



**Communauté de communes
Cœur de Charente**

www.coeurdecharente.fr

• **Siège communautaire**
10, route de Paris
16 560 TOURRIERS
☎ 05 45 20 68 46
secretariat@coeurdecharente.fr

• **Pôle services à la population &
attractivité**
10, rue du Pont-Raymond
16140 AIGRE
☎ 05 45 20 68 46

• **Pôle aménagement &
environnement**
5, avenue Paul Mairat
16230 MANSLE
☎ 05 45 20 71 33

TRÈS HAUT DÉBIT

LA FIBRE OPTIQUE POUR TOUS À l'horizon 2021

Enjeu de développement transversal, le très haut débit sera accessible dans tout point de la communauté de communes au plus tard en 2021. En avril 2017, le conseil communautaire décidait de doter toutes les communes de la fibre optique. Du très haut débit, qui permet d'aller sur Internet, de téléphoner ou encore de regarder la télévision.

La communauté de communes a signé une convention avec Charente Numérique en février dernier pour la desserte de près de 15 000 prises sur le territoire d'ici 2021.

En début d'année, le marché a été confié à Bouygues-Axione, dont le plan d'action a été présenté aux maires le 13 février dernier. À cette occasion, Charente Numérique et Bouygues-Axione ont sollicité le soutien étroit des maires pour la pose des premiers équipements actifs et l'identification précise des adresses des futurs raccordés.

L'installation des « nœuds de raccordement optiques » (NRO) nécessite de lever les contraintes liées à la proximité éventuelle de monuments protégés au titre des

monuments historiques (sites « ABF »). Par ailleurs, les élus sont chargés d'accompagner Bouygues-Axione pour vérifier l'adressage : « on vérifie toutes les adresses postales » indique Christian Croizard, vice-président en charge du numérique.

La performance du déploiement nécessite un adressage de qualité avec des adresses connues, visibles et utilisées. Le relevé de boîtes aux lettres est donc une mission très importante qui nécessitera un travail d'étroite collaboration entre Bouygues-Axione et les élus de terrain*.

En 2018, la pose de 5 NRO doit être achevée sur les communes d'Aigre, Aunac/Charente,

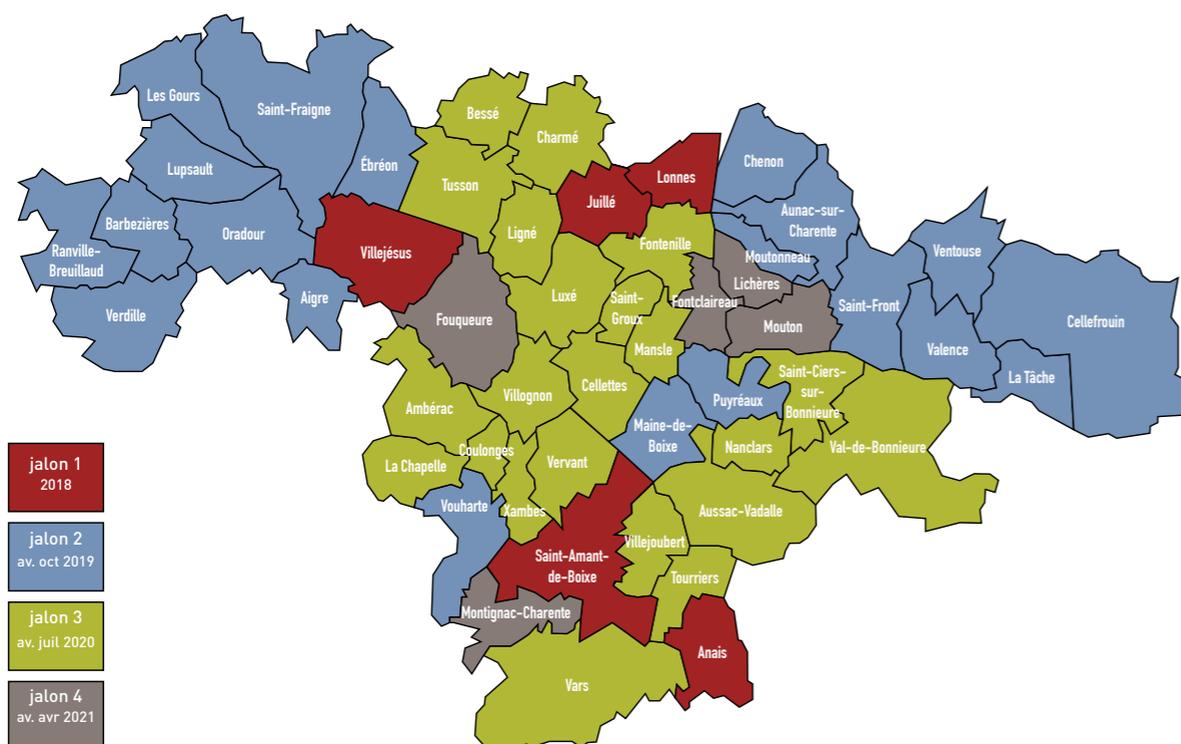
Charmé, Montignac-Charente et Val-de-Bonnieuire.

Par la suite, 13 « sous-répartiteurs optiques » (SRO) seront dès cette année installés sur les communes d'Aigre, Anais, Fontclaireau, Mansle, Montignac-Charente, Saint-Amant-de-Boixe, Tourriers, Vars, Villejésus et Villejoubert.

Déploiement de la fibre programmé sur 39 mois

Initialement prévu en 66 mois, le déploiement de la fibre se fera finalement en 39 mois, soit une économie dans le temps de 2 ans. Le déploiement se fera donc en moins de 4 ans et permettra de raccorder dès l'an prochain 2000 prises dont

*Sur certaines communes, l'adressage est de très mauvaise qualité avec plus de 50 % des logements non numérotés selon La Poste.



plusieurs sites prioritaires, tels que les zones d'activités économiques, l'espace de co-working de Montignac-Charente, les 3 collèges du territoire, des établissements publics ou encore des entreprises.

L'opération de déploiement de la fibre optique sur la communauté de communes Cœur de Charente coûtera 25 M€, dont 4,4 M€ financés par la communauté de communes. L'Europe, l'État, la Région et le Département prenant en charge le reste du programme. Le réseau sera intégralement déployé sur le domaine public. Ainsi, les « points de branchement optiques » (PBO) seront installés sur le domaine public (à l'exception des immeubles). Les supports dans le domaine privé sont à la charge des propriétaires.

Les faits marquants pour 2018

- Implantation de 8 NRO et de 34 SRO (lot n°4)
- Validation des lieux d'implantation des équipements actifs au regard des contraintes des sites « ABF »
- Relevé précis des « boîtes aux lettres »

Contacts en cours avec les opérateurs chargés de proposer des abonnements et services aux futurs abonnés

La pose de la fibre entre l'entrée du terrain et du domicile sera à la charge des abonnés, qui seront libres de choisir leur opérateur. Des négociations sont d'ores et déjà en cours afin que des opérateurs proposent des offres tarifaires accessibles, dès les 1^{ers} raccordements.



Cœur de Charente concerné par le lot n°4

La fibre optique sera déployée à partir des équipements actifs déjà existants.

Par conséquent, un lot technique homogène a été confié au groupe Bouygues-Axione, qui se charge des études et des travaux sur le territoire de Cœur de Charente, Val de Charente, du Rouillacais et de La Rochefoucauld-Porte du Périgord. Ce lot prévoit le raccordement de près de 28 000 prises dont la moitié concerne les habitations et établissements professionnels de Cœur de Charente.



INTERVIEW – CHRISTOPHE THEBAULT, DÉVELOPPEUR ÉCONOMIQUE

Le développement économique de Cœur de Charente : un nouveau challenge professionnel pour Christophe Thébault.



Christophe Thébault, le nouvel interlocuteur des entreprises sur le territoire de Cœur de Charente

Pourquoi avoir choisi Cœur de Charente pour votre reconversion professionnelle ?

Après avoir officié pendant 20 ans dans le secteur bancaire, je souhaitais donner une nouvelle orientation à ma carrière professionnelle tout en restant au contact des entreprises. Le poste de chargé de mission

développement économique s'est rapidement imposé à moi, suite à la rencontre de techniciens remplissant déjà cette fonction sur le terrain. J'ai par conséquent répondu à l'annonce de la CdC Cœur de Charente et suis très heureux aujourd'hui d'avoir été choisi pour développer l'activité économique de ce territoire.

Quelles sont les attentes des élus et notamment Jean-Louis Stasiak en qualité de 1^{er} vice-président en charge de l'Économie à la CdC ?

Elles sont multiples et sont à minima quintuples :

1. Développer le tissu économique de notre territoire
2. Devenir le référent économique et animer le

réseau entrepreneurial (créer du lien entre les acteurs économiques du territoire)

3. Développer des synergies et des partenariats avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les chambres consulaires afin d'optimiser l'appui technique et financier des entreprises sur Cœur de Charente
4. Réaliser l'inventaire de l'offre d'accueil des entreprises
5. Animer la commission économique de la communauté de communes

Quels sont les moyens à mettre en place pour réaliser ces missions ?

Nous devons renforcer notre présence sur le terrain mais aussi développer notre réseau afin de devenir un acteur incontournable. Nous avons à cœur d'être à l'écoute de nos porteurs de projet afin de les accompagner avec professionnalisme pour que leurs initiatives aboutissent.

Quelle sera la méthodologie employée ?

- Rencontrer les entreprises de la CdC afin d'identifier leurs projets (développement, croissance interne, externe, transmission, reprise).
- Rencontrer des entreprises hors CdC afin de nous faire connaître, de véhiculer une image dynamique et attirer des entreprises

- Rencontrer, conseiller, orienter et accompagner les porteurs de projet afin de faciliter leur bonne réalisation.
- Rencontrer les élus de chaque commune afin de mieux percevoir le tissu économique et identifier les projets en cours.
- Développer nos relations avec les différents partenaires (CCI, CMA, ADIE, Pays, Dynamique 16, Syndicats professionnels, réseaux des experts comptables...).

Christophe Thébault,
 développeur économique ☎ 05 45 20 09 65
 economie@coeurdecharente.fr

LES ZONES D'ACTIVITÉS DE CŒUR DE CHARENTE



Le territoire dispose de 10 zones d'activités économiques :

- Parc d'activités des Maisons Rouges – Chenon
- ZA des Coteaux – Vars
- ZA de Villejesus
- ZA La Touche d'Anais
- ZA La Combe - Cellettes
- ZA Moulin à vent – Maine-de-Boixe
- ZA Champs Bouyers – Mansle
- ZA La Gagnerie – St-Amant-de-Boixe
- ZA Combes-Avoine – Tourriers
- ZA du Champs de Foire – Vars

Quel type d'activités ?

Les terrains disponibles s'adressent à tous types d'entreprises et d'activités, artisanales, commerciales et industrielles.

Pour quelle surface ?

Tout est envisageable à partir du moment où la réglementation, nous le permet. Nous souhaitons répondre au besoin de l'entreprise et pour cela, nous devons pouvoir proposer le terrain adapté.

LE QUAI : UN ESPACE DE COWORKING

COWORKING DE MONTIGNAC-CHARENTE
 Travailler, Partager, Développer

15€ HT
 180€ HT

6 BUREAUX
 1 SALLE DE RÉUNION & FORMATION

Accès personnel à internet illimité
 Horaires flexibles
 Parking gratuit
 Commerces de proximité
 Musée départemental (15 min)

1 bureau partagé
 1 bureau privatif
 Salle de réunion 20 personnes
 (7h à 17h et 20h à 17h)

Commission info local (Mairie)
 Courrier distribué - salle de repos
 Vidéo-projection et écran tactile
 Impression et photocopieur
 (avec consommables compris)

Le Quai

ESPACE DE COWORKING « Le Quai »
 16330 Montignac-Charente
 16330 MONTIGNAC-CHARENTE
 TEL: 05 45 39 70 09

Un espace de travail partagé à 15 min d'Angoulême

La commune de Montignac-Charente vous accueille au sein d'un espace de travail partagé destiné aux indépendants, entrepreneurs, télé-travailleurs, professions itinérantes. Situé au cœur du bourg de Montignac-Charente, vous trouverez à proximité immédiate :

La Poste, boulangerie, restaurant, presse/bureau de tabac, boulangerie, bar, agence bancaire, coiffeurs, cabinet infirmier...

Les bureaux : 6 postes répartis dans 3 espaces de travail (13, 17 et 20 m²) dont 1 bureau individuel pour plus de confidentialité. Les bureaux sont partagés ou réservés en exclusivité.

Équipements : réseau Internet (45Mbits entrants/16 Mbits sortants), wifi, copieur, scanner.

Salle de repos : salon, coin repas, sanitaires. Parking à proximité.

- **Tarifs** : 1 jour - 15€ HT | 5 jours - 70 € HT | 20 jours - 250 € HT

Espace de coworking, mairie, 2bis avenue des Avenaux,
 16330 Montignac-Charente ☎ 05 45 39 70 09
 Coworking «Le Quai» 16330 Montignac-charente

BUDGET : PRIORITÉ À LA SANTÉ ET AU THD*

Le conseil communautaire, réuni à Chenon, le 23 avril dernier, a voté le budget primitif de la communauté de communes Cœur de Charente pour 2018.

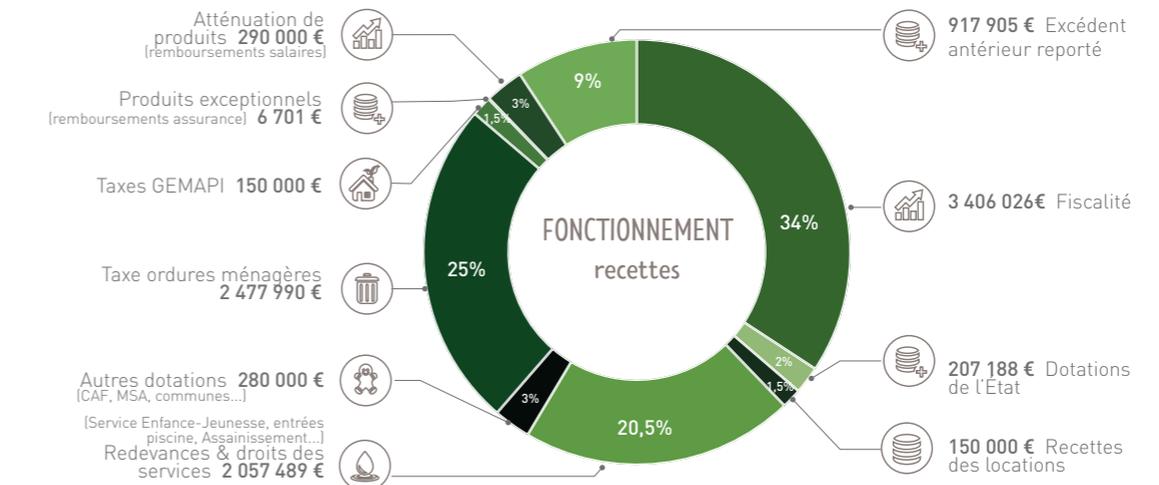
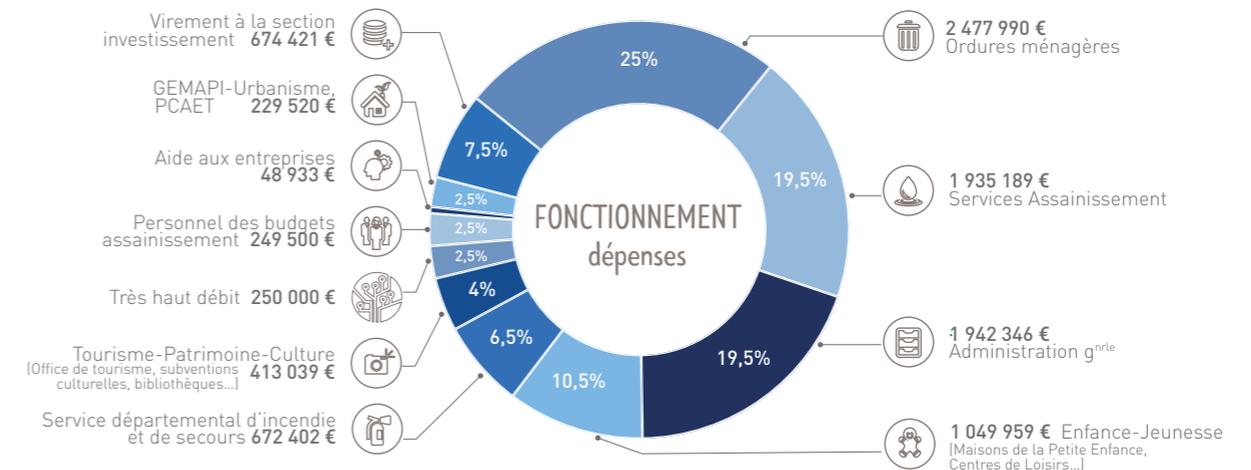
Dans un contexte marqué par des contraintes fortes pesant sur les collectivités locales, Cœur de Charente a décidé de maintenir un niveau d'investissement ambitieux et des services publics de qualité. Pour cela, une augmentation de 4 % de la fiscalité communautaire a été décidée, afin

notamment de permettre le financement du très haut débit sur tout le territoire.

Michel Lotte, vice-président en charge des finances, tempère en précisant que pour 100 € d'impôt perçus par la communauté de communes, le contribuable versera 4 € supplémentaires pour permettre de financer des investissements essentiels pour les habitants, notamment en matière de santé, de desserte numérique ou encore de services destinés à la jeunesse.

* THD = Très haut débit

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 9,9 M €*



* budget général + budgets annexes

DES INVESTISSEMENTS À HAUTEUR DE 11,9 M €

Très Haut Débit

4,4 €

- Déploiement de la fibre optique, financé à hauteur de 250 000 € en 2018

Assainissement

2,5 M€

- Extension du réseau à Aigre et Oradour
- Réhabilitation du réseau à Mansle
- Réhabilitation du réseau et station à St-Amant-de-Boixe
- Mise en télégestion des postes de relevage

Jeunesse

2,2 M€

- Construction d'un Pôle Enfance-Jeunesse à Vars

Santé

1,9 M€

- Construction d'une Maison de santé à Aunac/Charente - (Phase 2)
- Construction d'une Maison de santé à Aigre - (Phase 1)
- Construction d'une Maison de santé à St-Amant-de-Boixe

Sécurité

1,4 M€

- Construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Mansle - (Phase 1)



Culture & Patrimoine

672 500 €

- Aménagement d'une bibliothèque à Aigre
- Restauration des églises classées à Mouton et Nanclars.
- Fonds de concours au profit des églises de St-Fraigne et St-Amant-de-Boixe

Économie

650 200 €

- Travaux dans les multiples ruraux à Aussac-Vadalle, Vouharte et Xambes
- Extension et travaux dans les zones d'activités à Chenon, Vars et Villejésus

Voirie

481 600 €

- Travaux d'entretien des voiries communales

Sport & loisirs

331 000 €

- Extension du complexe sportif à Aigre
- Mise en accessibilité & travaux de sécurité de la piscine à Mansle
- Études préalables à la construction d'un « Espace d'eau vive » à Mansle

Urbanisme & aménagement

208 604 €

- Réalisation du PLUi - (Phase 1)



ÉLUS ET ACTEURS DE LA SANTÉ, MAIN DANS LA MAIN

La Stratégie Nationale de Santé 2018-2022 a été adoptée par le gouvernement en décembre dernier. Le plan régional devant en découler, puis les orientations locales définies dans le cadre du contrat local de santé du Ruffécois résultent du même processus de concertation avec les acteurs de la santé. Lutter contre les inégalités sociales et territoriales, assurer la qualité et la pertinence

des soins, mettre en place un parcours de santé individuel adapté et accessible, sont les principales préoccupations des acteurs de Cœur de Charente, tant élus que professionnels de santé.

Cette démarche concertée des acteurs pilotée par Jean-Marc de Lustrac, vice-président, permet de voir se concrétiser les projets de maisons de santé sur le territoire communautaire.



Maison de santé d'Aunac-sur-Charente : pose de la première pierre

Actualité des maisons de santé

🕒 Maison de santé d'Aigre

Rue Traslefour - 16 140 Aigre
En projet, livraison prévue :
2^e semestre 2019

🕒 Maison de santé d'Aunac/Charente

4 rue du Dr André Degorce
16 460 Aunac-sur-Charente
Chantier en cours, livraison prévue : septembre 2018

🕒 Maison de Santé de Vars/ St-Amant-de-Boixe

• Site de Saint-Amant-de-Boixe, route de Mansle,
16 330 Saint-Amant-de-Boixe
En projet, livraison prévue :
1^{er} semestre 2019

• Site de Vars

Hameau des Rossignols
rue de la gare, 16 330 Vars
Chantier en cours, livraison prévue : 2^e semestre 2018



🕒 Maison de santé de Val-de-Bonnieure

rue de la Rochefoucauld, St-Angeau, 16 230 Val-de-Bonnieure
05 45 20 57 85
En service

Le suivi de chantier est assuré par Raymond Sevrit et Christian Croizard, vice-présidents respectivement en charge des bâtiments et des projets structurants.



ENFANCE / JEUNESSE VERS LA DÉFINITION D'UN SCHÉMA LOCAL DE L'OFFRE DE SERVICES ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

Une offre existante en direction des jeunes, jugée de qualité

Suite à la fusion, Cœur de Charente s'interroge sur la pertinence de sa politique en direction des plus jeunes. La démarche va plus loin, avec la réflexion nécessaire sur l'accès aux droits des habitants (aides sociales, emploi, formation, santé, éducation...).

C'est pour cette raison précise qu'une réflexion a été amorcée en début d'année en vue de définir un « schéma local de l'offre de services éducatifs et sociaux ».

Un 1^{er} constat fait apparaître que le territoire bénéficie d'un capital associatif dynamique et d'une offre de services riche et variée.

Interrogé, Philippe Boireaud, vice-président en charge du sujet, rappelle que la CdC gère plusieurs services, comme les Maisons Petite Enfance d'Aigre, Mansle, Val-de-Bonnieure et Vars, ou encore les centres de loisirs et Espaces « Ados » d'Aigre, Mansle et Vars.

Une réflexion menée avec les acteurs du territoire

La communauté de communes a souhaité solliciter l'expertise des acteurs du territoire et construire un projet attractif correspondant aux besoins réels des habitants.

D'avril à juin, des ateliers réunissant élus, acteurs publics et associatifs mais interrogeant aussi les usagers sont animés par Laurent Courtois, sociologue du cabinet LORCOLSIM.

Cette démarche constitue une nouvelle étape dans la politique éducative communautaire. L'objectif est, à terme, de créer autour des enfants et des jeunes du territoire une dynamique pour leur réussite non seulement scolaire mais aussi éducative et sociale. À l'issue de la réflexion, la CdC mettra en œuvre le schéma défini avec les acteurs, grâce notamment au soutien financier précieux de la CAF, partenaire incontournable de l'action sociale.

Des ateliers participatifs

La CdC vous invite à quatre ateliers pour aborder les questions relatives à la politique enfance-jeunesse, la vie sociale et l'accès aux droits.

Votre avis nous intéresse !

- 23 mai / 18h30 - St-Ciers-sur-Bonnieure (Salle des fêtes)
- 26 mai / 10h - Aigre (Pôle jeunesse)
- 13 juin / 18h30 - Vars (Salle du pressoir)
- 14 juin / 18h30 - Mansle (Centre social et culturel)

Thibault Vigier,
coordinateur des politiques « jeunesse »
 05 45 20 09 66

LUOTHÈQUE MOBILE

Historiquement proposé sur le secteur du Manslois, le service de ludothèque mobile financé par la communauté de communes et la CAF a été redéployé par le centre social, culturel et sportif du Pays Manslois.

Désormais proposé sur l'ensemble du territoire Cœur de Charente, le service de

ludothèque, qui se déplace de commune en commune, offre des moments de vie privilégiés où des publics de tous les âges et de tous les horizons peuvent se rencontrer autour du jeu et du jouet.

Il est possible de jouer sur place ou d'emprunter des jeux. **Service accessible à tous.**

Pour connaître les dates des prochains passages de la ludothèque :

Anne-Laure Perrotin,
Centre social et culturel,
21 rue Martin, 16230 Mansle
 05 45 20 72 08

LES MAISONS DE LA PETITE ENFANCE

Les équipes, sous la houlette de leurs directrices ont toujours le plaisir de bien accueillir les tout-petits, ainsi que leurs accompagnants pour certains services. Les 3 Maisons sont amenées à travailler de plus en plus ensemble pour mieux répondre aux attentes de chacun, et des rencontres communes sont organisées sur des thèmes formateurs.

• Mme Marjoleine Sobieraj, potière à Tusson, est venue faire une animation pour le RAM (Relais Assistantes Maternelles) autour de l'argile et du modelage.

Maison de la Petite Enfance à Mansle « Les Lucioles »

Les tout-petits se voient proposer des activités sensorielles en tout genre (pâte "magique", mousse à raser, ...) et ils jardinent !

Maison de la Petite Enfance à Aigre « Le P'tit d'Osme »

• Suite à la mise en place d'une boîte à idées, cette Maison a désormais son nom « Le P'tit d'Osme » (Osme est le nom ancien de la rivière qui coule à Aigre l'Aume).

Maison de la Petite Enfance à Vars « Frimousse »

La ferme d'Yvonne de Cellettes interviendra le 25 octobre prochain afin que les enfants fassent connaissance avec les animaux.



Les Maisons de la Petite Enfance
 Aigre 05 45 60 31 39
 Vars 05 45 37 43 30
 Mansle 05 45 20 72 08

L'ÉCOLE MULTISPORTS DU PAYS D'AIGRE

L'école multisports du Pays d'Aigre s'adresse aux enfants de 6 à 10 ans qui souhaitent découvrir plusieurs sports, améliorer leur motricité, se faire de nouveaux amis et s'amuser tout en apprenant. Les enfants peuvent s'initier pendant une année scolaire à plusieurs disciplines sportives hors temps scolaire le mardi de 16h45 à 18h : football, handball, judo, tennis ou encore hip-hop et pétanque.

Les responsables du centre de loisirs vont chercher les enfants à la sortie des écoles. Les activités sont encadrées par du personnel qualifié. Le nombre de places est limité à 20 enfants. La saison 2017-2018 s'achèvera le mardi 19 juin par une fête du sport avec un goûter.

Centre de loisirs d'Aigre
 05 45 66 32 73

SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS POUR NOS CENTRES DE LOISIRS

Que ce soit les mercredis ou pendant les vacances, nos centres de loisirs sont très bien fréquentés. La préoccupation majeure des directeurs et de leurs équipes est d'augmenter leur attractivité. Tout est mis en œuvre pour offrir des mercredis et vacances de qualité. Pour cet été, les programmes sont en train d'être peaufinés proposant des animations adaptées aux différentes tranches d'âges. Entre les animations sur place, les sorties et les camps, les centres de loisirs vont proposer des programmes variés et ludiques, certes, mais aussi éducatifs et enrichissants pour les enfants. Certains, lors de séjours, vont quitter le cocon familial pour la première fois ; ils pourront alors s'appuyer sur une équipe soucieuse du bien-être de chacun.



Les camps proposés cet été

CENTRE DE LOISIRS AIGRE & VARS			
Montignac (16) « cirque »	16 au 18 juillet	5/7 ans	16 places
CENTRE DE LOISIRS AIGRE			
Barrage de Lavaud (16) « jumanji »	10 au 13 juillet	8/10 ans	12 places
Cap-Ferret (33) « aquatique »	24 au 27 juillet	11/17 ans	7 places
CENTRE DE LOISIRS VARS			
Lanville (16) « l'exploration charentaise »	10 au 12 juillet	5/7 ans	12 places
Saint Aulaye (24) « les 8-9 de l'extrême »	16 au 20 juillet	8/9 ans	12 places
Saint Aulaye (24) « le monde perdu »	23 au 27 juillet	10/11 ans	14 places
Saint Aulaye (24) « Dordogne verte »	28 juillet au 4 août	12/17 ans	14 places
CENTRE DE LOISIRS MANSLE			
Mansle (16) « Les fables »	11 au 13 juillet	4/7 ans	10 places
Lathus (86) « À fond la forme »	30 juillet au 2 août	8/14 ans	14 places

☎ **Centre de loisirs d'Aigre :**
05 45 66 32 73

→ fermeture du 13 au 18 août

☎ **Centre de loisirs de Vars :**
05 45 20 09 67

→ fermeture du 27 au 31 août

☎ **Centre de loisirs de Mansle :**
05 45 20 72 08

À SAVOIR

La fête de l'enfance - jeudi 26 juillet au stade d'Anais

Organisée par les centres de loisirs du Ruffécois, cette manifestation va regrouper les jeunes de 3 à 17 ans inscrits en centres de loisirs. Une multitude de jeux est prévue tout au long de cette journée. Celle-ci va sans nul doute favoriser les rencontres.

Les espaces jeunes pour les 12-17 ans

Lætitia Secherre (Mansle), Tony Menanteau (Aigre) et Loïc Mallemanche (Vars) animent un espace dédié aux jeunes.

Tout au long de l'année, des activités et des sorties ludiques leur sont proposées.



UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

UNE AIDE À LA CULTURE POUR LES SCOLAIRES

Favoriser l'accès des jeunes à la culture

Pierre Vidaud, vice-président, souhaite en faire une priorité. La commission Patrimoine & Culture, a su faire écho à cette orientation et a proposé de soutenir l'action culturelle auprès des scolaires des écoles maternelles et primaires de Cœur de Charente.

Ainsi, la communauté de communes alloue une dotation de 10 €/élève par année scolaire, dans le cadre des projets initiés par les écoles. La CdC a souhaité, à travers ce dispositif, donner la priorité aux ressources locales en privilégiant les structures, acteurs et monuments du territoire. Peuvent également faire partie de celui-ci les spectacles de la Canopée à Ruffec, du Vingt-Sept à Rouillac et du Théâtre d'Angoulême.

À travers cette action, la communauté de communes entend à la fois favoriser l'ouverture artistique et culturelle dès le plus jeune âge, mais aussi permettre aux enfants de devenir de véritables ambassadeurs du territoire.

Un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle en projet

Une réflexion plus large avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et l'Éducation Nationale a été amorcée en 2017 afin de poursuivre les efforts engagés en ce sens.

L'enjeu est de pouvoir mobiliser des financements complémentaires de la DRAC.

👤 **Service Culture, Tourisme et Patrimoine**
Caroline Desvars ☎ 05 45 20 68 46

LE CIRQUE À L'HONNEUR À VARS

L'association Planche de cirque de Coulgens plante son chapiteau du 9 au 30 juillet à la baignade du Portal à Vars.

Les enfants inscrits aux centres de loisirs viendront participer aux nombreux ateliers proposés par l'association.

Le tout public pourra également y participer uniquement **sur inscription** auprès de Planche de cirque ☎ 06 32 35 15 82



ACTUALITÉ DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Habitants de Cœur de Charente, 11 et bientôt 12 lieux de lecture publique s'offrent à vous sur le territoire. La communauté de communes qui gère la bibliothèque du Pays d'Aigre avec ses 2 antennes à Tusson et Saint-Fraigne ouvrira, en effet, dans les prochains mois un nouvel espace à Aigre, pour consulter, emprunter livres, CD et DVD.

L'ensemble des médiathèques/bibliothèques du territoire bénéficient de la richesse du réseau départemental à travers le Service Départemental de Lecture (SDL), qui assure le prêt de collections et d'expositions, et qui dispense également des formations pour le personnel de

nos lieux de lecture publique. La communauté de communes souhaite, au côté du Département, aussi soutenir le réseau et à ce titre est partenaire, dès cette année, de manifestations comme « Le Printemps des poètes » ou encore « Graines de mômes ».

Au programme

- « Graines de mômes », du 23 mai au 20 juin, pour les tout-petits : spectacles, ateliers, conférences // animations gratuites, sur réservation auprès des bibliothèques.

- Ateliers créatifs un samedi par trimestre, à l'antenne de Saint-Fraigne (crochet, quilling...)



Bibliothèque du Pays d'Aigre
 Tusson : 05 45 31 61 44
 St-Fraigne : 05 45 21 95 09
 07 71 35 45 53
 Consultez le catalogue de réservation en ligne :
<http://coeurdecharente.bibli.fr>



SOUTIEN À LA DIFFUSION CULTURELLE

Cœur de Charente soutient les initiatives culturelles locales à travers un dispositif qui vise à aider les associations du territoire, à vocation culturelle ou les collectivités. Cette aide s'adresse aux organisateurs d'événements de type festivals ou d'événements plus ponctuels. Elle permet de financer une partie des dépenses liées aux cachets artistiques et frais scéniques ou techniques ainsi que les frais inhérents à la communication.

➤ Règlement et dossier de demande de subvention à télécharger sur www.coeurdecharente.fr



UN PATRIMOINE D'EXCEPTION

Dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine et empreinte d'une identité forte, la communauté de communes a souhaité mettre en avant l'art roman.

LE PROJET ART ROMAN

Ce projet, mené conjointement avec la communauté de communes Val de Charente, l'Espace d'Architecture Romane et l'office de tourisme du Pays du Ruffécois, a permis la création d'un livret collector et de fiches sur les édifices incontournables du Ruffécois. Une programmation est proposée de juin à octobre : visites guidées, balades romanes, conférences, expositions, ateliers...

➤ Les livrets collector sont à retirer dans les offices de tourisme de Mansle et de Ruffec. Fiches « incontournables » disponibles dans les édifices concernés.

À savoir

La CdC soutient financièrement la restauration des églises classées et inscrites. Cœur de Charente dispose d'un outil culturel et patrimonial qui valorise la thématique romane : l'Espace d'Architecture Romane de St-Amant-de-Boixe.



LIVRET COLLECTOR

Patrimoine roman EN RUFFÉCOIS

Explorez et collectionnez
les richesses en'OR Charente !



L'ESPACE D'ARCHITECTURE ROMANE DE ST-AMANT-DE-BOIXE

L'abbaye, propriété de la commune de Saint-Amant-de-Boixe, est un élément incontournable de la vie culturelle, patrimoniale, touristique et économique du territoire grâce à son espace muséographique.

À travers un parcours ludique et interactif, maquettes, projections, bornes, illustrations, objets archéologiques et autres activités, le visiteur est immergé au cœur de la vie des moines et des bâtisseurs romans. Il peut également apprécier l'ensemble

des découvertes archéologiques issues des fouilles du cloître et de l'ancienne crypte. Le site a en effet été le théâtre de nombreuses périodes de fouilles depuis 2001 indispensables à la compréhension du lieu.



Espace d'Architecture Romane - Ouvert toute l'année
05 45 94 24 27
www.abbayesaintamantdeboixe.fr

À savoir

La communauté de communes soutient financièrement l'EAR dans le cadre de sa politique patrimoniale notamment à travers ses actions auprès de divers publics dont les scolaires, et à travers sa programmation culturelle. Elle souhaite également soutenir cet outil, créé pour rayonner à l'échelle du territoire régional grâce à de nombreux partenariats de chercheurs, scientifiques...

Si vous optez pour une visite libre, afin d'être accessible à tous, un audioguide vous est proposé.

Laissez-vous alors porter par la voix de l'acteur Michael Lonsdale qui vous fera découvrir l'histoire du site.

L'Espace d'Architecture Romane fêtera ses 10 ans le WE du 22 et 23 septembre 2018.

À cette occasion un programme spécial vous sera proposé : conférences, ouverture exceptionnelle et gratuite du musée, visites guidées, ... sans oublier une mise en lumière exceptionnelle du site. Programme précis disponible en septembre sur le site Internet.

LA MAISON DU PATRIMOINE DE TUSSON

La Maison du Patrimoine située à Tusson est un outil de médiation culturelle géré par l'Association Marpen. L'ancien logis de Marguerite d'Angoulême abrite le musée de la vie rurale et présente de nombreuses expositions permanentes ou temporaires. La visite propose également de découvrir le jardin monastique qui vous plonge dans l'histoire même du village et son passé fontevriste. L'implantation du Club Marpen sur la commune, il y a près de 50 ans, va développer et structurer de nombreuses activités liées au patrimoine, avec notamment le développement d'actions de formation et d'insertion professionnelles mais également la réalisation d'opérations de restauration et de mise en valeur du patrimoine local.

À savoir

La Maison du patrimoine a été confiée, en 1996, par la commune, à la communauté de communes. Reconnue d'intérêt communautaire, la collaboration entre le Club Marpen et la CdC est non seulement financière mais s'oriente également autour de 3 axes prioritaires : le développement d'actions pour le public scolaire, l'organisation d'expositions, cycles de conférences et animations, l'organisation des chantiers internationaux de jeunes. Un groupe de travail construit les bases de ce partenariat sous la houlette de Laurent Danède

et Pierre Vidaud, vice-présidents respectivement en charge du Patrimoine et de la Culture.

Le Club Marpen a fêté ses 50 ans d'existence les 19 et 20 mai dernier.

Nouveauté ! Parcours sonore : « Écoutez Tusson »

Un parcours initiatique, une expérience acoustique en marche. Munis de smartphones, les visiteurs partent en déambulation dans Tusson à la rencontre de récits sur les grandes périodes et les faits qui ont marqué le village. Smartphones et casques mis à disposition gratuitement à la Maison du Patrimoine.

« Tusson, c'est un village pas comme les autres, où l'amour des vieilles pierres construit des ponts entre les hommes ».



Club Marpen Tusson - Maison du Patrimoine
Ouvert toute l'année (fermé 2 semaines à Noël)
05 45 31 17 47 www.clubmarpen.org

LES BONS PLANS EN 'OR CHARENTE



Vous voulez profiter pleinement des atouts du Pays Ruffécois ?

Devenir incollable sur le néolithique,

l'art roman ou simplement faire des balades et du sport au cœur d'une nature préservée ? Rien de plus simple ! Il suffit de vous procurer « les bons plans en'Or Charente » et à vous les vacances en'Or à prix réduits !

Office de tourisme du Pays Ruffécois - antennes de Mansle et de Ruffec
05 45 31 05 42

L'office de tourisme du Pays du Ruffécois propose un pass gratuit à destination des familles, avec plus de 20 idées de visites et d'activités à prix préférentiel.

Les participants sur le territoire : château de Bayers, abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, jardins éphémères et Musée de l'école publique de Saint-Fraigne, bases canoë de Mansle et Montignac, guide de pêche d'Aunac/Charente, base ULM de Chenommet, gyro club ULM de Saint-Ciers-sur-Bonnieure, maison du Patrimoine de Tusson, piscine de Mansle.

LES PANIERS GOURMANDS

Que vous soyez propriétaire d'un meublé ou producteur, cette opération vous concerne. Elle vise à offrir aux touristes en vacances dans les gîtes, un panier, garni de produits du terroir. Cela permet en outre de participer à un accueil de qualité au sein des gîtes et de promouvoir les produits locaux. Elle aura lieu pour cette saison 2018, de juin à septembre. Le propriétaire et la communauté de communes participent financièrement à part égale.

Service Culture, Tourisme et Patrimoine - Caroline Desvars
05 45 20 68 46



LE GÉOCACHING, VOUS CONNAISSEZ ?

Embarquez pour une chasse au trésor des temps modernes qui vous invite à découvrir le patrimoine d'une autre manière ! À vos smartphones ! Pensez à télécharger l'application Terra Aventura et partez à la recherche des Poi'z, ces petits personnages qui rythment les parcours et vous guident. 4 circuits sur Cœur de Charente : Moutonneau, Tusson, Villejoubert et le p'tit dernier Cellefrouin !

📲 Télécharger l'application : www.terra-aventura.fr

📄 Télécharger les feuilles de route : www.coeurdecharente.fr

TOUT POUR UN TRÈS BEL ÉTÉ ACTIF ET ENSOLEILLÉ

Comme tous les ans, la communauté de communes, les communes et les associations locales participent à l'opération départementale « Été Actif et Solidaire ». Celle-ci aura lieu pour Cœur de Charente du lundi 16 juillet au samedi 25 août. Cette opération permet au plus grand nombre de se retrouver, se détendre et de pratiquer des activités sportives, culturelles ou de loisirs, le plus souvent en

plein air, à des tarifs avantageux. Cette année encore, de nombreuses disciplines seront proposées : équitation, canoë Kayak, pêche, tir à l'arc, sports de combat, cani-rando, baby cirque, vitrail, activités scientifiques...

Le programme complet est disponible dans les mairies, les centres de loisirs, à l'office de Tourisme du Ruffécois...

📄 www.eteactif.charente.fr

Inscriptions

📍 Pôle jeunesse du Pays d'Aigre, 2B rue du Renclos, 16140 Aigre, ☎ 05 45 66 32 73
Du 25 juin au 17 août, 9h-12h, sauf le WE.

📍 Centre social et culturel, 21 rue Martin, 16230 Mansle
☎ 05 45 20 72 08
Du 25 juin au 24 août, 9h-12h, sauf le WE + 30 juin et 7 juillet mêmes horaires.



DOSSIER : LOISIRS DE PLEINE NATURE

LES RANDONNÉES

Randonnées pédestres et VTT

Le territoire de Cœur de Charente est couvert par 437 km de circuits de randonnée, ce qui représente 57 circuits balisés par la FFRP. C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine mené en partenariat entre la CdC et le Département de la Charente afin d'inscrire les chemins ruraux au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) de manière à les préserver. Le Comité Départemental de Randonnée assure le balisage de ces circuits dont l'entretien est ensuite réalisé par les associations locales. Les communes s'engagent quant à elles à entretenir leurs chemins.

• Huit dépliants // 57 circuits pour la randonnée

La CdC a financé la réalisation de dépliants de randonnée et de panneaux de signalétique sur les communes avec des cartes personnalisées. Les 8 dépliants sont disponibles dans les mairies et offices de tourisme de Mansle et de Ruffec.

➔ Télécharger les fiches de tous les sentiers sur www.coeurdecharente.fr



• Sentiers d'interprétation de Mansle et de Saint-Groux

Le départ du sentier d'interprétation, long de 7 km se fait sur le site du Champion à Mansle. Il vous guide le long du fleuve Charente à travers les thèmes de la faune, la flore, la culture et du patrimoine local. Un bac à chaînes vous permet de traverser la Charente. Vous avez alors la possibilité de revenir vers Mansle, ou de prolonger votre sortie vers Saint-Groux et le sentier de l'Etouyer. Un livret-jeu pour les enfants est disponible à l'office de tourisme de Mansle et dans les mairies de Saint-Groux et Mansle.

➔ Découvrez le film de présentation sur www.coeurdecharente.fr (rubrique randonnées).

• Le sentier de l'Aume

Le sentier de l'Aume propose plusieurs boucles sur les communes de Villejésus, Aigre, Saint-Fraigne et Longré. Informations : Maison de l'eau de Saint-Fraigne ☎ 05 45 61 15 83

Cyclotourisme

Le Département de la Charente a également réalisé des boucles vélo dont 4 sur notre territoire : Boucle 33 autour d'Aigre // Boucle 34 autour de Mansle // Boucle 35 autour de Montignac-Charente // Boucle 36 autour de Saint-Angeau

➔ Télécharger les fiches sur www.coeurdecharente.fr

➔ Fiches disponibles à l'office de tourisme de Mansle



Où pratiquer le canoë-kayak ?

Pratique saisonnière et annuelle, location de canoë, kayak, paddle et de vélo.

• **Mansle** - Base du Champion, rue de Watlington
☎ 06 32 85 87 29
www.canoemansle.fr

• **Montignac-Charente** : Site de Marchot, Hippodrome
☎ 06 19 08 33 90
www.cjmontignac.org

Où pêcher ?

Pour connaître les lieux de pêche : Fédération départementale de pêche
☎ 05 45 69 33 91
www.federationpeche.fr/16

LE FLEUVE CHARENTE

Le fleuve Charente a construit l'histoire de nos villages et encore aujourd'hui il constitue un lien fort entre chacun d'entre eux. S'il reste un espace de simple détente, il permet également la pratique d'activités comme le canoë et la pêche.

Les bases canoë-kayak de Mansle et Montignac-Charente

Les clubs vous proposent d'effectuer des descentes de la Charente seul ou en groupe, encadré ou non, que vous soyez un particulier, un club, une entreprise ... ils vous accueillent toute l'année.

À savoir

Le Département a mis en place un réseau labellisé afin de proposer une offre cohérente sur le fleuve Charente. Cette labellisation permet d'être visible et reconnu, et de mobiliser des moyens.

Le circuit entre Aunac et Echoisy est le tout premier itinéraire départemental de randonnée canoë inscrit au PDESI (Plan départemental des espaces et itinéraires).

Tous les partenaires s'engagent

à maintenir un niveau d'information, de signalisation et d'entretien de ce circuit afin de satisfaire la demande des utilisateurs de plus en plus nombreux (locaux, touristes, sportifs...).

Les lieux pour pêcher

Le plan d'eau des Gours, Ouverture de la pêche du 4 mars au 30 septembre 2018 :

- les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés,
- tous les jours de la semaine en juillet et août,
- de 8h du matin au coucher du soleil.

Le lac des Saules à Luxé. Contact Association de pêche de Luxé et environs. Restauration possible sur place.

Et enfin en **bordure du fleuve Charente et des rivières**.

LIEUX DE BAIGNADE

Espaces de plein air : de vrais havres de paix

La communauté de communes gère 2 sites de baignade, l'un aux Gours et l'autre à Vars. Ils sont libres d'accès toute l'année. Une surveillance est prévue pour les périodes estivales.

Plan d'eau des Gours : la surveillance du plan d'eau sera assurée du samedi 14 juillet au dimanche 19 août, tous les jours

de 14h à 19h30, sauf le lundi. Des jeux pour enfants sont installés. Restauration rapide à proximité.

Baignade du Portal à Vars : la surveillance de la baignade sera assurée du dimanche 1^{er} juillet au dimanche 26 août, tous les jours de 14h à 19h, sauf le lundi. Des poteaux de volley sont installés pendant les périodes de surveillance. Restauration rapide sur place.



Piscine de Mansle : ambiance familiale et conviviale

La piscine communautaire de Mansle ouvrira ses portes au public du samedi 2 juin au dimanche 2 septembre. En juin : ouverture uniquement le mercredi après-midi et le week-end. En juillet et août : ouverture tous les jours de 11h à 19h (fermée le mercredi matin). La piscine de Mansle dispose de 4 espaces différents qui feront le bonheur des plus petits aux plus grands (pataugeoire, toboggan, bassin 25 m, espace pique-nique...).

Les maîtres-nageurs dispensent des cours de natation et des cours d'aquaforme et proposent des activités aquatiques. ☎ 05 45 20 34 99



Tarifs pour la saison estivale 2018

	Ticket/séance	Abonnement
Moins de 5 ans	1,00 €	8,00 € (10 entrées)
De 5 à 16 ans	2,00 €	18,00 € (10 entrées)
Adultes	3,00 €	27,00 € (10 entrées)
Visiteurs	1,00 €	
Centres de loisirs communautaires	GRATUIT	
Centres de loisirs hors territoire	15,00 €	/heure
Collèges du territoire communautaire	15,00 €	/heure

À savoir

Nos écoliers investiront les lieux au mois de juin. La communauté de communes propose la gratuité et prend en charge le transport pour les écoles de son territoire.

FESTI'SPORT NATURE À LUXÉ

Voilà 10 ans que la communauté de communes organise cette manifestation des sports de pleine nature et des activités de bien-être.

Véritable vitrine pour les associations du territoire, elle offre à ses habitants la possibilité de s'initier gratuitement à l'ensemble des activités proposées.

Nous vous donnons rendez-vous cette année pour fêter les 10 ans : le dimanche 24 juin à Luxé au Lac des Saules.

Initiations gratuites toute la journée, sans inscription.

DÉFIS SPORTIFS

À partir de 13h par équipe de 2 personnes.

3 parcours au choix :

• **parcours «adultes»**

(à partir de 14 ans) de 30 km - Course à pied, CO, VTT (fléché, road book), canoë + épreuves hors chrono

• **parcours «jeunes»** (10-14 ans) de 17 km - Course à pied, CO, VTT fléché, canoë + épreuves hors chrono

• **parcours «mixte»**

(1 adulte et 1 enfant de - 14 ans) même circuit que le parcours jeune

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

avant le 21 juin :

📄 téléchargement de la fiche sur

www.coeurdecharente.fr

+ dépôt des inscriptions à l'office de tourisme de Mansle ☎ 05 45 20 39 91

MANSLE : ESPACE D'EAU VIVE CŒUR DE CHARENTE

L'État soutient le projet d'espace d'eau vive envisagé sur le site du Champion à Mansle, un équipement qui constituera une locomotive touristique pour le territoire. Jean-Pierre de Fallois, président, en est le premier convaincu et a défendu le projet auprès des partenaires publics aux côtés de Christian Croizard, Jean-Louis Stasiak et Franck Bonnet, ses vice-présidents.

Une 1^{re} phase sera engagée dès cette année avec la réalisation des études réglementaires préalables au projet. La commune de Mansle, partenaire de la première heure de la communauté de communes, engage en parallèle les démarches en vue d'obtenir le label « Village étape », une initiative complémentaire en faveur du développement économique et de l'emploi.



LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le PCAET* est un projet territorial de développement durable. L'objectif principal de ce document est de déterminer la stratégie de la communauté de communes Cœur de Charente dans sa lutte contre le changement climatique. Il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables.

Une fois achevé, le PCAET sera constitué d'un diagnostic traitant de l'ensemble des axes cités ci-dessus, d'un plan stratégique ainsi que d'un ensemble d'actions. L'élaboration et l'animation du PCAET ont été confiées au PETR du Pays du Ruffécois.

Des objectifs chiffrés

Un PCAET comporte des objectifs chiffrés dans le temps. Pour 2020 et 2030, il s'agit de respecter les objectifs suivants :

Pour 2020	Pour 2030
Réduire de 20 % les émissions de GES (par rapport aux niveaux de 1990)	Réduire de 40 % les émissions de GES (par rapport aux niveaux de 1990)
Améliorer de 20 % l'efficacité énergétique	Améliorer de 27 % l'efficacité énergétique
Porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie	Porter à 27 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie

Pour 2050, l'objectif du territoire est de diviser par 4 ses émissions de GES sur la base des émissions de 1990, on parle alors du « facteur 4 ».

Une démarche collective

Le PCAET permet de mettre en cohérence les actions de tous les acteurs du territoire (entreprises, agriculteurs, élus, citoyens, écoles...) qui génèrent des émissions de GES ou qui peuvent subir des dommages liés au changement climatique. Il vise aussi la réappropriation des questions d'énergie par l'ensemble des citoyens, élus et acteurs socio-économiques. Ainsi, tout le monde est amené à participer à l'élaboration et à exprimer son avis, ses interrogations ou ses remarques sur le projet.

Comment participer ?

Vous pourrez vous tenir informé de l'avancée de ce plan via la presse, les bulletins communautaires, des animations et les sites Internet de la communauté de communes et du PETR du Pays du Ruffécois. Nous vous invitons à vous exprimer et à participer à l'élaboration au travers de différentes instances et documents mis à disposition :

- une réunion publique dont la date vous sera communiquée ultérieurement
- un registre de concertation
- par courrier postal au siège de la communauté de communes
- par e-mail : secretariat@coeurdecharente.fr

* PCAET = Plan Climat Air Énergie Territorial

Pour aller plus loin, le programme TEPOS

La communauté de communes, avec le PETR du Pays du Ruffécois et la communauté de communes Val de Charente, s'est engagée dans une démarche Territoire à Énergie POSitive (TEPOS). Cette démarche a pour objectif d'aller encore plus loin dans la lutte contre le changement climatique en visant la sobriété énergétique à l'horizon 2050. C'est-à-dire que l'ensemble des besoins

énergétiques du territoire doit être couvert par la production d'énergie renouvelable. Il s'agit donc :

- de réduire au maximum les consommations énergétiques de tous les acteurs du territoire
- de développer la part des énergies renouvelables.



Pôle Aménagement & Environnement
5 av. Paul Mairat, 16230 Mansle
☎ 05 45 20 71 33
www.coeurdecharente.fr
→ rubrique assainissement

ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes gère l'ensemble des services assainissement supervisés par le vice-président, Jean-Paul Ayrault.

- L'Assainissement Non Collectif (dit aussi assainissement individuel)
- L'Assainissement Collectif (dit aussi tout à l'égout)

«GEMAPI»

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



côtés des techniciens rivières, des agriculteurs, des riverains ou encore du grand public, est, pour lui, un enjeu prioritaire afin de préserver notre biodiversité, nos paysages, mais également prévenir les inondations. La maison de l'eau et le sentier d'interprétation de l'Aume à Saint-Fraigne permettent d'ailleurs au grand public de mieux comprendre l'intérêt du sujet.

Franck Bonnet, vice-président de la communauté de communes est aussi président du SMA BACA, le syndicat de rivière de l'Aume-Couture, au nord-ouest du territoire. L'élu, en charge de la GEMAPI à la CdC, nous confie être particulièrement sensible au sujet. Agir au quotidien pour la restauration des milieux aquatiques aux

7 syndicats de rivière agissent en matière de GEMAPI sur le territoire :

Leurs missions, telles que prévues par le code de l'environnement (article L211-7) :

- Participer à l'aménagement du bassin hydrographique ;
- Entretien et aménager les

cours d'eau, lacs et plans d'eau ;

- Défendre contre le risque d'inondation ;
- Protéger et restaurer les sites, écosystèmes aquatiques et zones humides.

La « GEMAPI », est, depuis le 1^{er} janvier dernier, de la responsabilité des communautés de communes. Cœur de Charente en a confié la charge à ses syndicats de rivières.

Le financement provient de la taxe GEMAPI instaurée par le conseil communautaire, comme le prévoit la loi. Le produit attendu de cette taxe pour 2018 est de 150 000 €, et sera reversé aux différents syndicats de rivière.

UN DOCUMENT CADRE POUR L'ÉLABORATION DU PLUi Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le bureau d'études Cittanova a été retenu par la communauté de communes pour réaliser le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de Cœur de Charente et commencera sa mission dans les prochaines semaines avec l'élaboration d'un diagnostic territorial.

Porté par la vice-présidente, Monique Ploquin, ce PLUi s'inscrit dans un cadre réglementaire et doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Ruffécois qui est le document de référence pour le PLUi. L'obligation de compatibilité implique qu'il n'y ait pas de contradiction entre les deux documents.

Le SCoT est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour le territoire des communautés de communes Cœur de Charente et Val de Charente.

Il définit l'équilibre entre :

- le développement du territoire (des logements, des services, des commerces, des emplois...)
- la protection du patrimoine naturel et culturel.

Le projet de SCoT du Ruffécois a été approuvé par les élus et sera soumis à enquête publique à l'automne. Vous pourrez exprimer votre avis et vos questions sur ce document au

travers des différents outils mis à votre disposition.

Une exposition accompagnée d'un registre circule actuellement sur les différentes communes du territoire. Elle présente l'ensemble du document et les différents objectifs portés par le SCoT.

Pôle Aménagement & Environnement
5 av. Paul Mairat, 16230 Mansle
☎ 05 45 20 71 33
• Informations SCoT :
www.scotduruffecois.com

PAYS DU RUFFÉCOIS

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Ruffécois est un organisme public au service du développement du territoire. Il regroupe actuellement les communautés de communes de Val de Charente et de Cœur de Charente.

Il répond à des obligations réglementaires et négocie des contrats financiers avec l'Europe, l'État, la Région et le Département pour aider les projets locaux publics ou privés (exemple 2017 : 1M€ de l'État).

Il coordonne ces contrats et mutualise services et personnel qualifié avec les 2 communautés de communes pour en diminuer le coût tout en offrant des services supplémentaires.

Ses principales actions portent sur :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : orientations d'urbanisme sur les 20 ans à venir
- L'office de tourisme du Ruffécois : coordination

entre professionnels du tourisme, accueil et promotion

• L'environnement et le cadre de vie : pesticides, plantes allergisantes (l'ambrosie), les plantations de haies... pour que la population vive dans un environnement sain

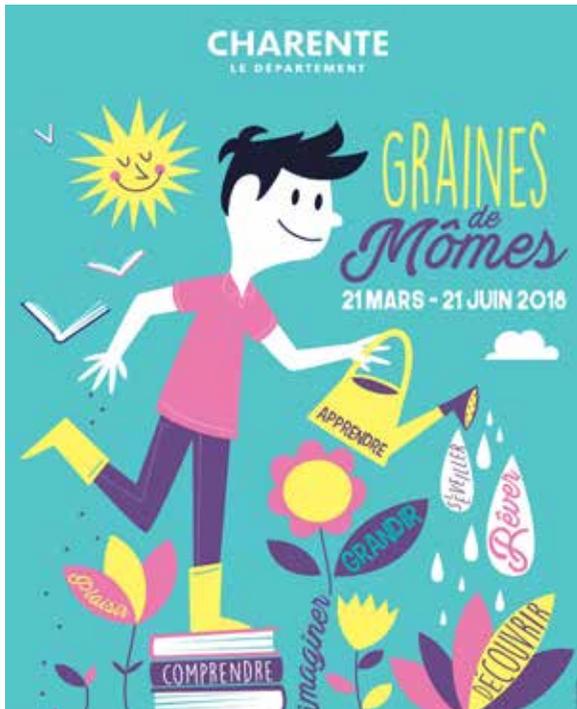
• La santé : amélioration de l'accès à une offre de soins globale pour tous les publics

• L'atténuation du changement climatique : par notamment, le développement des énergies renouvelables et la diminution de la consommation d'énergie

• L'amélioration de la mobilité pour tous : transport, accès aux services...

• Le soutien au développement d'activités pour artisans, commerçants, agriculteurs, associations ...





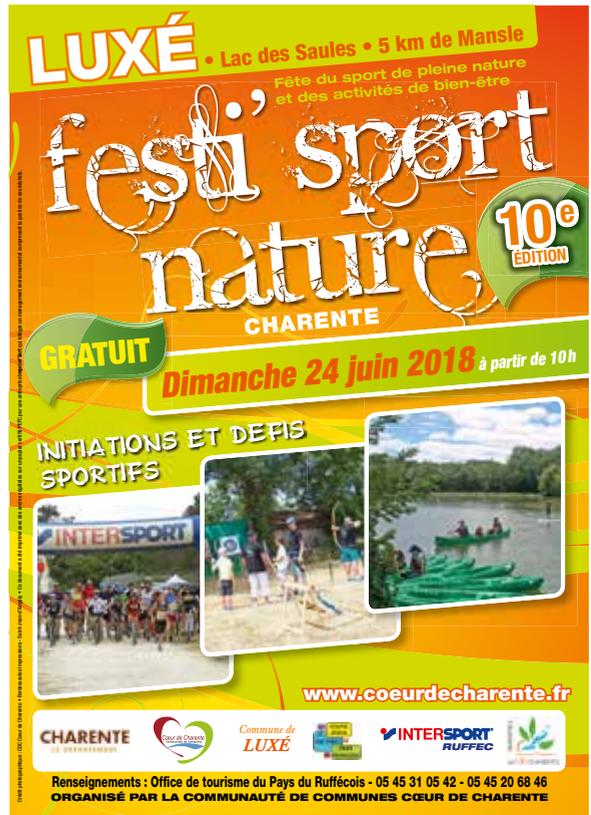
Tout le programme sur www.coeurdecharente.fr

☎ Réservez auprès des bibliothèques :

Anais 05 45 93 92 52 - Mansle 05 45 22 74 30

Tusson / Saint-Fraigne 07 71 35 15 53

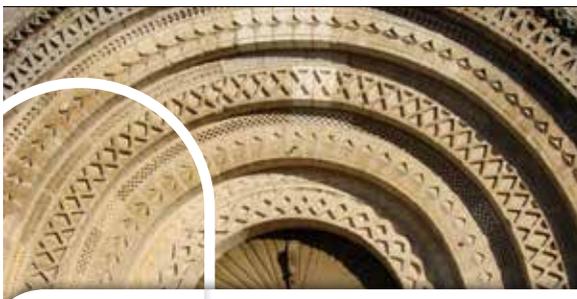
St-Ciers-sur-Bonnieure 05 45 22 51 81 - Vars 05 45 39 82 84



Tout le programme + fiches d'inscription défis sportifs sur www.coeurdecharente.fr

Patrimoine roman

EN RUFFÉCOIS



INFOS PRATIQUES

Office de tourisme
du Pays du Ruffécois
www.ruffecois-tourisme.com

Antenne de Ruffec
05 45 31 05 42

Antenne de Mansle
05 45 20 39 91

Espace d'Architecture romane
de Saint-Amant-de-Boixe

Pour en savoir plus sur l'art roman, n'hésitez pas
à visiter cet espace muséographique.
05 45 94 24 27
www.abbayesaintamantdeboixe.fr



Tout le programme sur www.coeurdecharente.fr

Des visites, pauses et randonnées romanes, expositions, ateliers, conférences ☎ Office de tourisme du Pays du Ruffécois : 05 45 31 05 42

★ Journées du patrimoine de Pays et des Moulins -16 et 17 juin
www.patrimoinedepays-moulins.org

★ Soirées théâtre - 20, 21, 22 Juillet // 20h30

Guerre 14-18 «En...Fin», organisées par « Histoire du Pays d'Aigre », 3 spectacles dans 3 communes : [Lupsault](#), [Tusson](#), [Saint-Fraigne](#). Sans inscription - Gratuit

★ Décentralisation Festival de Confolens - Mansle -10 août
Spectacle folklorique Costa Rica à 21h

★ Fest'Aigre // 18 et 19 août

Aigre - Parc des Charmilles www.festaigre.com

★ Foire expo de Mansle // 25 et 26 août

★ Chantiers de fouilles des sites mégalithiques

[Charmé](#) : 8, 15 et 22 août à 17h et 12 et 19 août à 11h, par V. Ard

[Fouqueure](#) : 9, 16 et 23 août à 17h, par E. Mens

[Tusson](#) : 17 août à 18h par V. Ard

Inscriptions : office de tourisme ☎ 05 45 31 05 42

★ Courses de chevaux

Luxé : 1^{er} et 29 juillet, [Montignac-Charente](#) (nocturnes) : 19 juillet et 9/16/23 août, [Mansle](#) : 19 août

★ Marchés de producteurs // à partir de 18h

[Montignac-Charente](#) : 29 juin, [St-Amant-de-Boixe](#) : 25 juillet,

[Barbezières](#) : 27 juillet, [Fouqueure](#) : 8 août

★ Journées Européennes du Patrimoine -15 et 16 septembre
www.culture.gouv.fr

★ 10 ans de l'Espace d'Architecture Romane de St-Amant-de-Boixe les 22 et 23 septembre. Le 22 septembre mise en lumière du site (video mapping) par la société Ad Lib Créations (gratuit).